

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1973 B 00028

Numéro SIREN : 073 500 282

Nom ou dénomination : GOZZI SPORTS

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/018281

GOZZI SPORTS

Société par Actions Simplifiées au capital de 163 900 euros
Siège social : 50 Cours Becquart Castelbon 38500 VOIRON

RCS GRENOBLE 073 500 282

COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

Exercice clos au 31 mars 2021

Certifiés conformes

La Présidente

FINANCIERE GOZZI

Représenté sa Directrice Générale

Pascale GOZZI

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the printed name of the signatory.

Désignation de l'entreprise : SA GOZZI SPORTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 7					
Adresse de l'entreprise : 50 Cours Becquart Castelbon		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 0 7 3 5 0 0 2 8 2 0 0 0 2 2		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, 31032021					
		N-1 31082020					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	29 386	5 339	3 813
		Fonds commercial (1)	AH	AI		12 699	12 699
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AQ	730 072	63 915	118 519
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	300 040	97 520	121 321
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 315 809	53 106	77 299
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV		121 959	121 959
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE		98 037	95 807
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI	38 120	144 055	203 418	
TOTAL (II)		BJ	BK	2 413 427	596 630	754 836	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	1 247 778	2 980 477	3 385 047
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	5 819	231 798	440 746
		Autres créances (3)	BZ	CA		221 603	174 134
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG		2 422 120	1 379 546	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		114 485	132 345	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 253 596	5 970 482	5 511 819	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	3 667 023	6 567 111	6 266 655	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	144 055	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SA GOZZISPORTS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :163 900.....)	DA	163 900	163 900	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	495 092	495 092	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	16 390	16 390	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	3 172 172	3 094 043	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	51 963	78 129	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	3 899 518	3 847 555	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	161 821	219 824	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	161 821	219 824	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 321 661	791 653	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	33 763	37 362	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	764 834	901 702	
	Dettes fiscales et sociales	DY	353 024	379 299	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	30 211	88 779	
Compte régul.	EB	2 280	481		
TOTAL (IV)	EC	2 505 773	2 199 276		
Ecarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	6 567 111	6 266 655		
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 259 578	2 135 084		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	26 234	988		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA GOZZI SPORTS							Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 930 912	FB	1 365	FC	5 932 277	9 661 408	
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE		FF			
		FG	236 676	FH		FI	236 676	380 783	
		FJ	6 167 588	FK	1 365	FL	6 168 953	10 042 191	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	1 253 669	944 728	
	Autres produits (1) (11)					FQ	47 353	18 217	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 469 976	11 005 136	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	3 688 713	6 494 323	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	187 683	(129 276)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	914 028	1 480 477	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	116 369	207 696	
	Salaires et traitements *					FY	766 392	1 261 841	
	Charges sociales (10)					FZ	198 861	328 501	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	130 283	164 368
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	1 252 445	1 031 999
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	161 821	219 824	
	Autres charges (12)					GE	48 509	67 781	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 465 104	11 127 534
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	4 872	(122 398)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	4 045	7 083	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	110 012	229 742	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	114 057	236 825	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 476	3 833	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	4 476	3 833	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	109 581	232 992	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	114 452	110 594	

Désignation de l'entreprise SA GOZZISPORTS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	22 763
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	22 763
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	35
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	21 244
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	38 120
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	59 399
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(36 636)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	25 854
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 606 796
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 554 833
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	51 963
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 846
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	43 958	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
REMB FOND DE GARANTIE BPI	21 244	22 763	
DEPRE DEPOT DE GARANTIE	38 120		
AMENDES	35		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 567 111** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 606 796** euros et un total **charges** de **7 554 833** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **51 963** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2020** et finit le **31/03/2021**.

Il a une durée de **7** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Des PGE ont été souscrits pour 1.200K€ sur l'exercice. Pour l'heure la société a décidé d'amortir sur 5 ans 600K€ arrivés à échéances en fin d'exercice. La décision de rembourser ou d'amortir les 600K€ restants n'a, pour l'heure, pas encore été arrêtée.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Crise sanitaire

L'entreprise a été impactée de manière significative par la crise du COVID19 sur cet exercice et également sur le second semestre 2020. Cela ne remet cependant pas en cause la continuité d'exploitation des 3 établissements ni la pérennité de la société.

Règles et Méthodes Comptables

Éléments marquants

La date de clôture des comptes a été avancée au 31/03/2021. Nous sommes donc en présence d'un exercice de 7 mois.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	44 002		3 422			47 424
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	44 002		3 422			47 424
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre	81 145					81 145
sur sol d'autrui						
instal. agencement	709 076		3 766			712 841
Instal technique, matériel outillage industriels	438 418		10 522		51 380	397 560
Instal., agencement, aménagement divers	1 023 943					1 023 943
Matériel de transport	76 034				23 602	52 432
Matériel de bureau, mobilier	281 041		11 500			292 540
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 609 657		25 787		74 982	2 560 462
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	121 959					121 959
Autres titres immobilisés	95 807		2 230			98 037
Prêts et autres immobilisations financières	203 418				21 244	182 175
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	421 184		2 230		21 244	402 171
TOTAL	3 074 843		31 440		96 226	3 010 057

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Autres	27 489	1 897	29 386
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 489	1 897	29 386
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	81 145		81 145
	Instal technique, matériel outillage industriels	590 557	58 370	648 927
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	317 097	34 323	51 380
	Matériel de transport	974 079	27 190	1 001 270
	Matériel de bureau, mobilier	61 740	2 699	23 602
	Emballages récupérables et divers	267 899	5 803	273 702
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 292 517	128 386	74 982
TOTAL	2 320 006	130 283	74 982	2 375 307

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel durée-autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel durée-autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Annexe libre

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	L	1 AN
Agencements et aménagements	L	DE 3 A 5 ANS
Matériels de location	L	3 ANS
Matériels et outillages	L/D	DE 2 A 5 ANS
Installations	L	5 ANS
Matériel de transport	L	3 ANS
Matériel de bureau	L/D	DE 3 A 5 ANS
Mobilier	L	DE 4 A 8 ANS

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	219 824	161 821	219 824	161 821	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		219 824	161 821	219 824	161 821
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">}</div> <div> <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div> </div>		38 120		38 120
	Sur stocks et en-cours	1 030 890	1 247 778	1 030 890	1 247 778
	Sur comptes clients	2 260	4 668	1 109	5 819
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		1 033 150	1 290 565	1 031 999	1 291 716
TOTAL GENERAL		1 252 974	1 452 386	1 251 823	1 453 537
Dont dotations et reprises			1 414 266	1 251 823	
			38 120		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/03/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	182 175	182 175	
	Clients douteux ou litigieux	6 982	6 982	
	Autres créances clients	230 634	230 634	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	18 060	18 060	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	22 073	22 073	
	Groupe et associés (2)	20 000	20 000	
	Débiteurs divers	161 470	161 470	
	Charges constatées d'avances	114 485	114 485	
TOTAL DES CREANCES		755 878	755 878	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/03/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	26 234	26 234		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 295 427	49 233	1 246 195	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	764 834	764 834		
	Personnel et comptes rattachés	149 136	149 136		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	86 375	86 375		
	Impôts sur les bénéfices	10 429	10 429		
	Taxes sur la valeur ajoutée	35 858	35 858		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	71 225	71 225		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	33 763	33 763		
	Autres dettes	30 211	30 211		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 280	2 280			
TOTAL DES DETTES		2 505 773	1 259 578	1 246 195	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	600 000			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	43 077			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

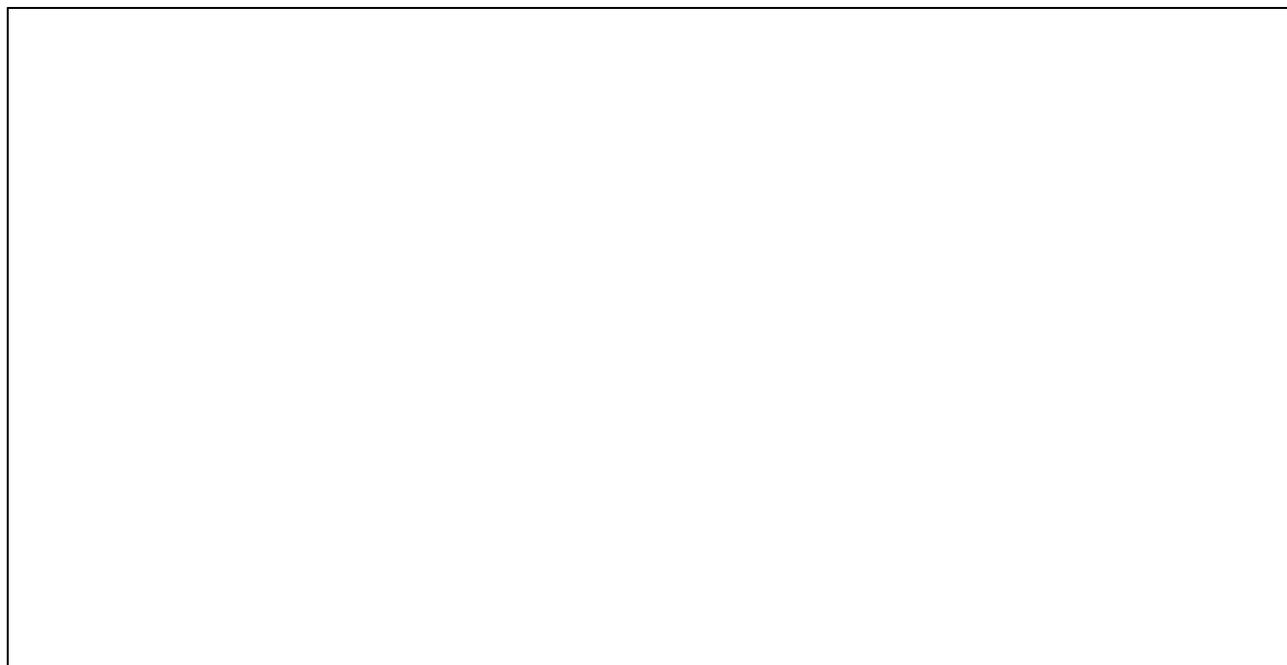
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

31/03/2021	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
<i>Bilan Actif</i>			
Capital souscrit non appelé			
Actif immobilisé			
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	121 959		
Créances sur participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances, acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés	32 916		
Autres créances	20 000		
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
<i>Bilan Passif</i>			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes envers établissements de crédits			
Emprunts et dettes financières divers	33 763		
Avances, acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs comptes rattachés	5 344		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	7 152		

GOZZI PROTECTION
GOZZI SPORTS 26
FINANCIERE GOZZI

Produits à recevoir (avec détail)

	31/03/2021	31/08/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	9 771	4 764	5 007	105,0
Autres créances	90 136	70 646	19 490	27,59
TOTAL	99 907	75 411	24 497	32,48



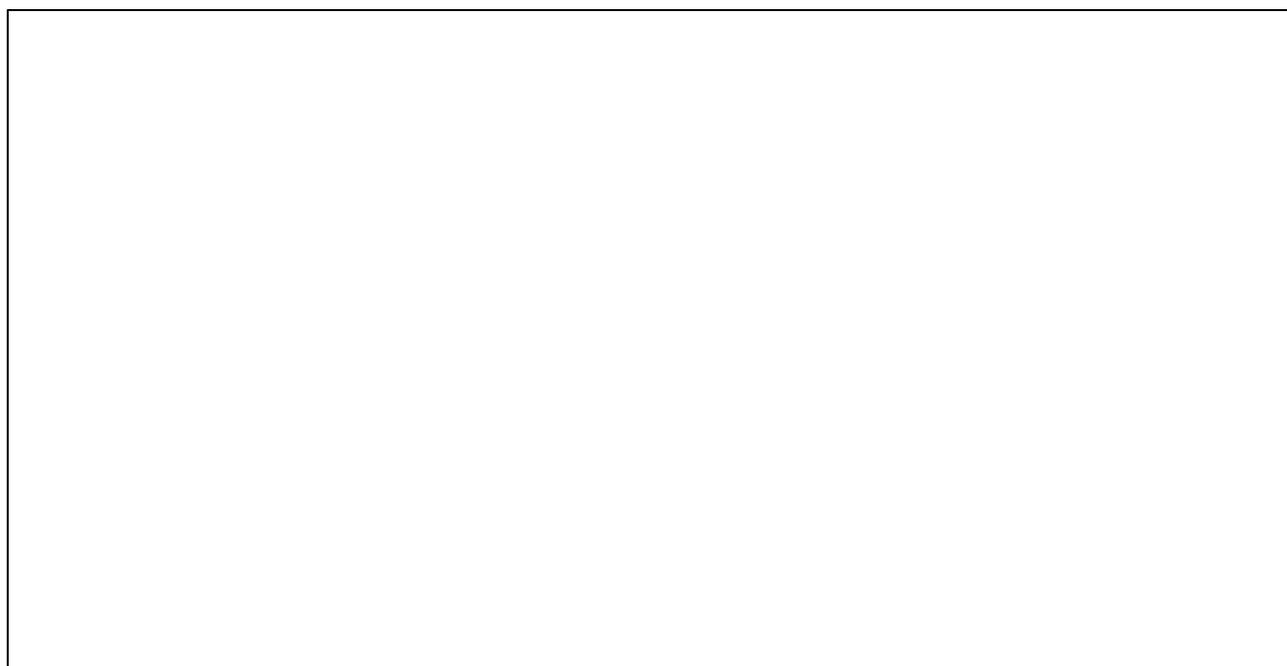
Charges à payer (avec détail)

	31/03/2021	31/08/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	796	435	361	83,02
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 690	28 072	1 618	5,76
Dettes fiscales et sociales	255 116	282 449	(27 333)	-9,68
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		2 670	(2 670)	100,0
TOTAL	285 602	313 626	(28 024)	-8,94



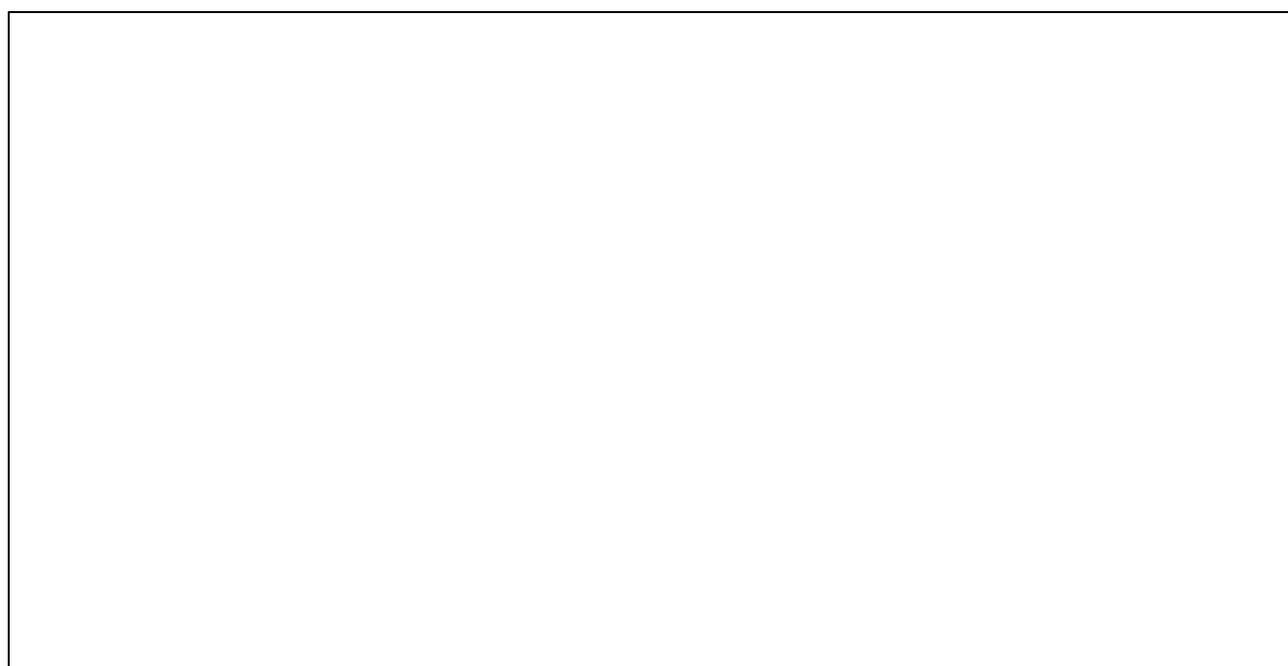
Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/03/2021	31/08/2020	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	114 485	132 345	(17 860)	-13,50
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	114 485	132 345	(17 860)	-13,50



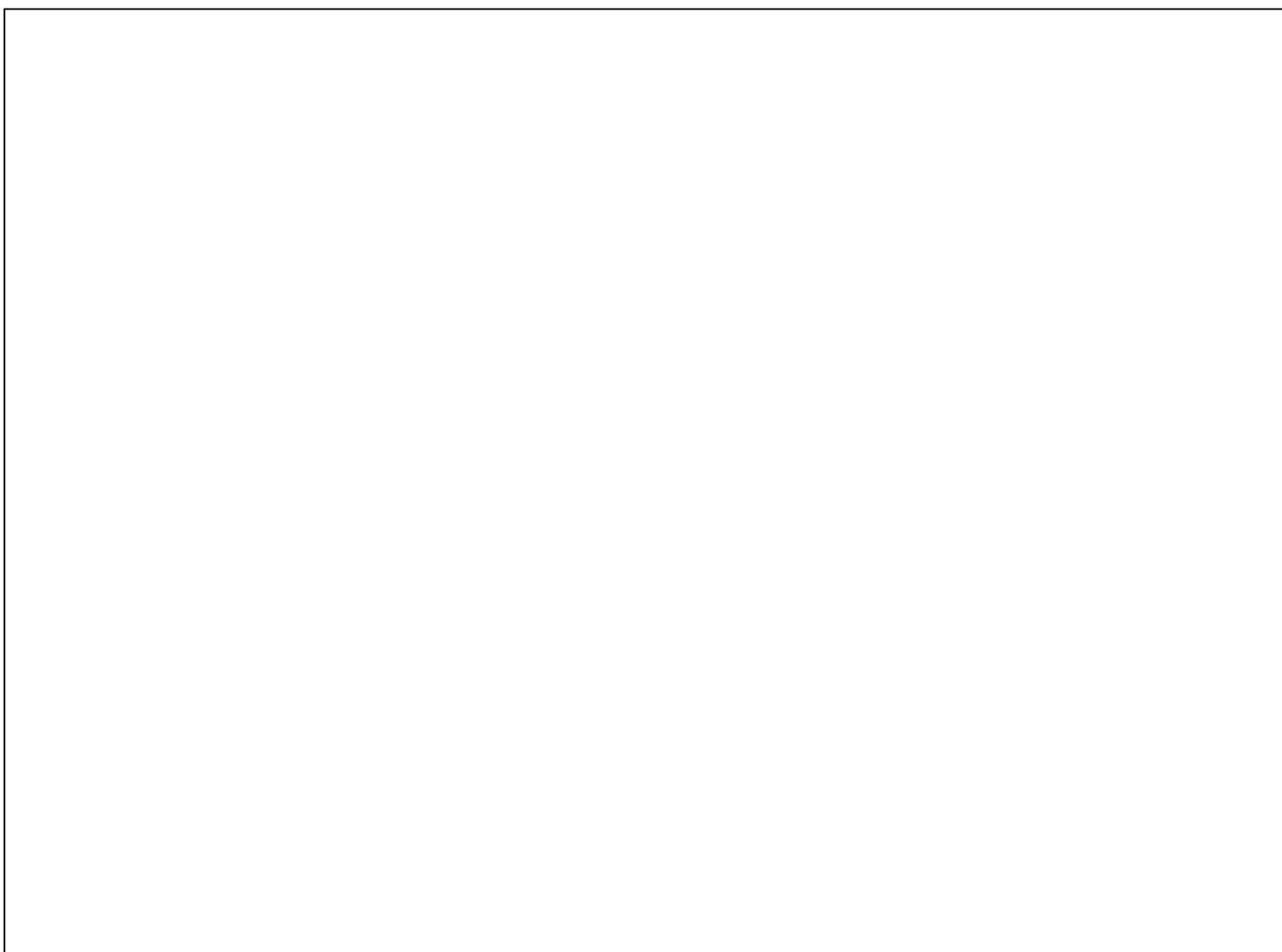
Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/03/2021	31/08/2020	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	2 280	481	1 799	374,3
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	2 280	481	1 799	374,3



Capital social

		31/03/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 208,00	135,6788	163 900,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 208,00	135,6788	163 900,00



Produits et Charges exceptionnels

		31/03/2021
Total des produits exceptionnels		22 763
Produits exceptionnels sur opérations en capital Cession immo financières	22 763	22 763
Total des charges exceptionnelles		59 399
Charges exceptionnelles sur opération de gestion Pénalités, amendes fiscal. et	35	35
Charges exceptionnelles sur opération en capital VNC Immo financières	21 244	21 244
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions Dot aux provisions exceptionnelles	38 120	38 120
Résultat exceptionnel		(36 636)

Filiales et participations

31/03/2021	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
SARL GOZZI PROTECTION	468 909	100,00	(95 957)
2. Participations (10 à 50 %)			
B. Renseignements globaux			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			

Effectif moyen

31/03/2021

Interne

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	3
	Professions intermédiaires	
	Employés	57
	Ouvriers	
	TOTAL	60



Engagements financiers

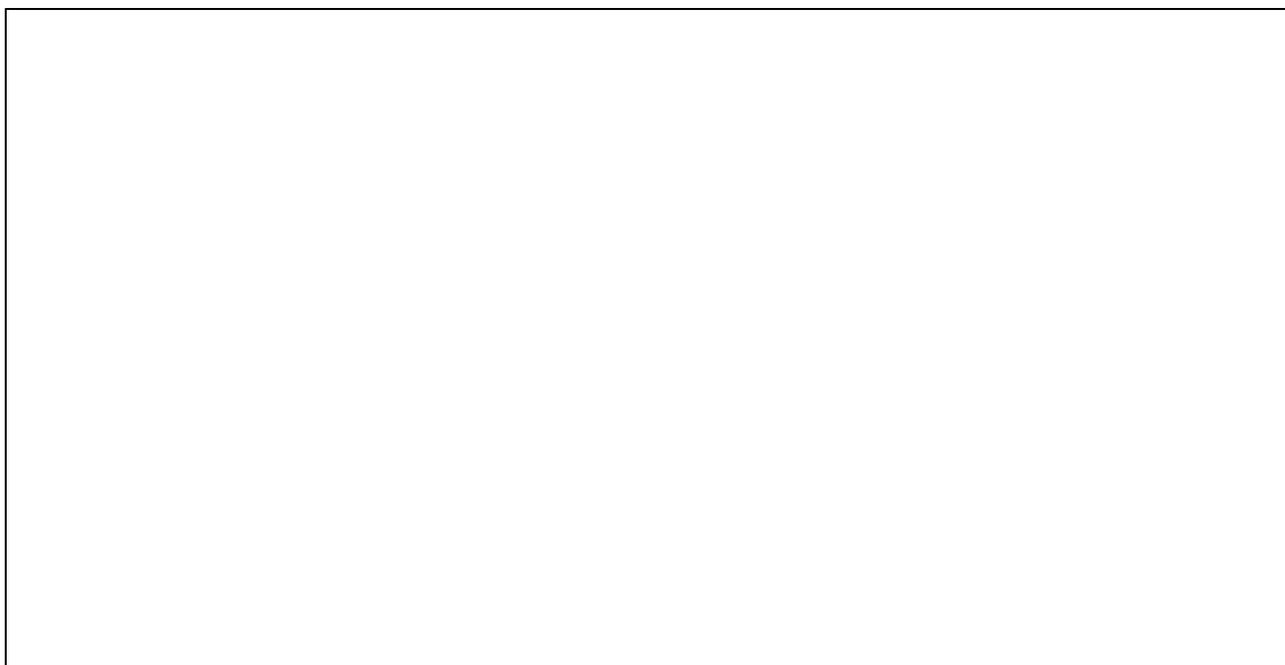
31/03/2021

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties PRET BANCAIRE CIC GOZZI PROTECTION PRET BANCAIRE LCL GOZZI PROTECTION	100 000 100 000	
	200 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés IDR TABLE DE MORTALITE : INSEE 2010-2012 TAUX ACTU : 2% AGE DE DEPART 62 ANS	65 135	
	65 135	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	265 135	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées	200 000	

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	5 930 912	1 365	5 932 277
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	236 676		236 676
TOTAL	6 167 588	1 365	6 168 953



GOZZI SPORTS

Société par Actions Simplifiée au capital de 163 900 euros

Siège social : 50 Cours Becquart Castelbon 38500 VOIRON

RCS GRENOBLE 073 500 282

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice clos le 31 mars 2021

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 51 962,77 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	51 962,77 euros
Un prélèvement sur le compte "autres réserves"	48 037,23 euros
<hr/>	
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	100 000,00 euros
A titre de dividendes	100 000,00 euros
Soit 82,78 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 4 966,80 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 95 031,44 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, La collectivité des associés prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Date de clôture de l'exercice	Montant des revenus		Montant des revenus distribués	
	Eligibles à la réfaction de 40%	Non éligibles à la réfaction de 40 %	Total	Par titre
31 aout 2020	/	/	/	/
31 aout 2019	/	/	/	/
31 aout 2018	/	/	/	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Septembre 2021

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

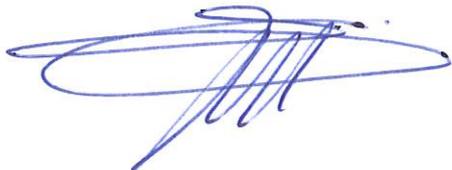
Certifiés conformes

La Présidente

FINANCIERE GOZZI

Représenté sa Directrice Générale

Pascale GOZZI



GOZZI SPORTS

**Société par actions simplifiée au capital de 163 900 €
Siège Social : 50 Cours Becquart Castelbon
38500 VOIRON**

R.C.S. GRENOBLE 073 500 282

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} septembre 2020 au 31 mars 2021

Gozzi sports/rapport cac/ca 1/4 20-21

À l'assemblée générale des actionnaires de la société Gozzi Sports,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Gozzi Sports relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Gozzi sports/rapport cac/ca 2/4 20-21

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des² articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes ont été arrêtés par la société présidente.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 8 septembre 2021



Pierre ROCHEDY
SCP AUDITIAL
Commissaire aux Comptes